



COMMUNIQUE aux familles et élèves résidant à l'étranger et souhaitant s'inscrire aux examens de retour en France

- > Les élèves scolarisés en classes d'examen au LFM sont tous déjà rattachés à l'académie de Nantes.
- > Lors de leur arrivée en France, ces élèves devront donc se faire connaître auprès du recteur de l'académie dans laquelle ils arrivent. Cette académie « d'accueil » fera le nécessaire pour assurer le suivi de la scolarité et permettre le passage des examens.
- > En raison des circonstances exceptionnelles, il appartient à l'ensemble des académies de permettre la meilleure prise en charge possible de ces candidats et de procéder aux transferts tant que cela est matériellement faisable. Lorsque cela ne sera plus possible, ces candidats seront inscrits d'office à la session de septembre.
- > Ainsi, dans l'hypothèse où un élève inscrit au LFM retournerait en France avant fin 2020, il importe que la proviseure soit saisie par courriel très rapidement (lfmndj@yahoo.fr) en lui précisant l'académie d'accueil (non l'adresse de résidence) afin que son inscription aux épreuves terminales/anticipées du baccalauréat général/DNB soit immédiatement instruite au titre de la session de juin (ou de septembre).

Cttran
Proviseur
Lycée Français Montaigne
N'Djamena TCHAD



